



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 029/2025**

Séance du 14 Octobre 2025 A 19H

Date de convocation : 08/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MAUZÉ Jean-François

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Monsieur LENOIR Christian
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur MAUZÉ Jean-François
Madame BERTON Dominique
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse

Absents excusés :

Monsieur DUFOUR Frédéric
Monsieur DELHAYE Guillaume
Monsieur GABELLE Simon

Absents ayant donné procuration :

OBJET : Révision des statuts du SIEC (phase 2)

Monsieur le Maire, informe l'assemblée que le Comité Syndical du SIEC a décidé lors de sa séance du 09 septembre 2025 de procéder à une modification de ses statuts. Le projet de statuts prend en compte les différents échanges avec les élus des collectivités membres et les services préfectoraux au cours de ces derniers mois. Monsieur le Maire rappelle que l'adoption de la révision des statuts n'emporte pas pour la commune le transfert automatique des nouvelles compétences. Celles-ci sont optionnelles.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 13 février 1952 portant création du Syndicat intercommunal de l'Energie du Cambrésis,

Vu les arrêtés préfectoraux successifs portant modification du périmètre et des statuts du SIEC,

Considérant que la modification des statuts du SIEC permet de faciliter le transfert de compétences optionnelles,

Considérant que les collectivités disposent d'un délai de 3 mois, à compter de la notification de la délibération du Comité Syndical pour se prononcer sur la modification envisagée et que, passé ce délai, et à défaut de délibération, la décision est réputée favorable.

Monsieur le Maire propose d'approuver les nouveaux statuts tels que présentés, applicables au 1^{er} janvier 2026 sous réserve de l'arrêté préfectoral actant ces changements.

7 POUR

0 ABSTENTION

0 CONTRE

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture et de sa
publication le 15/10/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO

Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 15/10/2025

Le Maire,
Roland SALENGRO

Le Secrétaire,